



Sainte-Anne  
de-Bellevue

# Présentation Budget 2022



# Mise en contexte

- Restructuration financière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue suite au transfert de l'hôpital Sainte-Anne:
  - La Ville a procédé en 2021 à la vente d'une partie du terrain de l'hôpital Sainte-Anne (environ 7 900 m<sup>2</sup>) pour un montant de 1,875 M\$;
  - La Ville a signé une promesse d'achat pour la vente d'environ 4 hectares du terrain de l'hôpital Sainte-Anne pour un montant de 12,5 M\$;
- Impact du budget 2022 de l'agglomération de Montréal sur la quote-part de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue:
  - La Ministre des affaires municipales et de l'Habitation a reconduit le décret 2021 «Arrêté concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération» pour l'année 2022 et les années subséquentes, sans spécifier la durée du décret.
  - Due à une refonte du mode de calcul de la compensation tenant lieux de taxes (pacte fiscal) les taux de compensation sont fixés à 100 % (comparativement à 84,5 % en 2021 pour les établissements d'enseignement post-secondaire et hôpital) et 82 % (comparativement à 71,5 % en 2021 pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire).
  - Partenariat 2020-2024 «Pour des régions et des municipalités encore plus fortes». En 2022, 2 le pacte fiscal représente un montant de revenu additionnel d'environ 45 000 \$;

En toile de fonds



## En toile de fonds

# Mise en contexte

- Suite à la signature de la promesse d'achat avec l'entreprise DEV META pour les terrains de l'hôpital, et une fois les modalités légales et techniques finalisées, le début des travaux de réalisation d'un nouveau projet d'ensemble résidentiel est prévu dès l'automne 2022 et devrait être complété au cours des 5 années subséquentes. Le projet d'ensemble résidentiel constitue un investissement majeur de près de 300 M\$;
- La quote-part des dépenses de l'Agglomération de Montréal pour l'année 2022 a augmenté de près de 10% comparativement à l'année 2021, soit un montant de 750 000\$;
- Une entente a été conclue en mars 2021 afin de renouveler la convention collective des employés cols blancs qui était échue depuis le 31 décembre 2019. La nouvelle convention collective est valide jusqu'au 31 décembre 2024;
- La convention collective des employés cols bleus est échue depuis le 31 octobre 2021. Les négociations seront entreprises au cours de l'année 2022;
- La Ville procèdera à des investissements significatifs pour l'aménagement des parcs et terrains de jeux au cours des prochaines années;
- La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue procèdera en 2022 à une analyse de la tarification (frais usagers) comparativement à la taxation pour certains services tels la consommation d'eau potable, la gestion des matières résiduelles (ordures, recyclage et matières organiques);



# Mise en contexte

## Pandémie Covid-19

- Une partie de la programmation des loisirs a été annulée en 2021. Une incertitude persiste quant à la tenue des activités pour l'année 2022;
- Les revenus tirés des activités de la piscine ont été nuls suite à l'abolition des tarifs d'entrée dès l'ouverture de la piscine en juin 2021. La Ville compte maintenir cette pratique en 2022;
- La gestion des ressources humaines en 2021 comportait plusieurs défis organisationnels (rétention de personnel, télétravail, intégration de nouveaux employés, gestion des bulles aux travaux publics, ...);
- Une partie des projets d'infrastructures prévus au Programme Triennal d'Immobilisations a été exécutée en 2021 (réfection des infrastructures de la rue Aumais, pulvérisation et resurfaçage de la rue Cyphiot);



## Évolution de la quote-part des dépenses de l'agglomération

2020-2022

<u>Année</u>	<u>Quote-Part</u>	<u>% d'augmentation</u>	<u>Budget</u>	<u>% de la Q/P par rapport au Budget</u>
2020	7 260 100 \$		18 331 115 \$	39,6 %
2021	7 551 212 \$	4.0 %	18 032 766 \$	41,1 %
2022	8 301 200 \$	9.9 %	20 019 704 \$	41,5%

Veuillez noter que l'Association des Municipalités de Banlieue (AMB) a soumis à la Ville de Montréal en 2021 une nouvelle proposition pour la répartition des dépenses de compétence d'agglomération et entamé des négociations avec la Ville de Montréal à l'été 2021, avec le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation agissant à titre de facilitateur;

Cette nouvelle proposition vise à intégrer de nouveaux indicateurs de répartition des coûts des services parmi les villes liées ainsi que la Ville de Montréal, principalement en introduisant le principe d'utilisateur payeur;

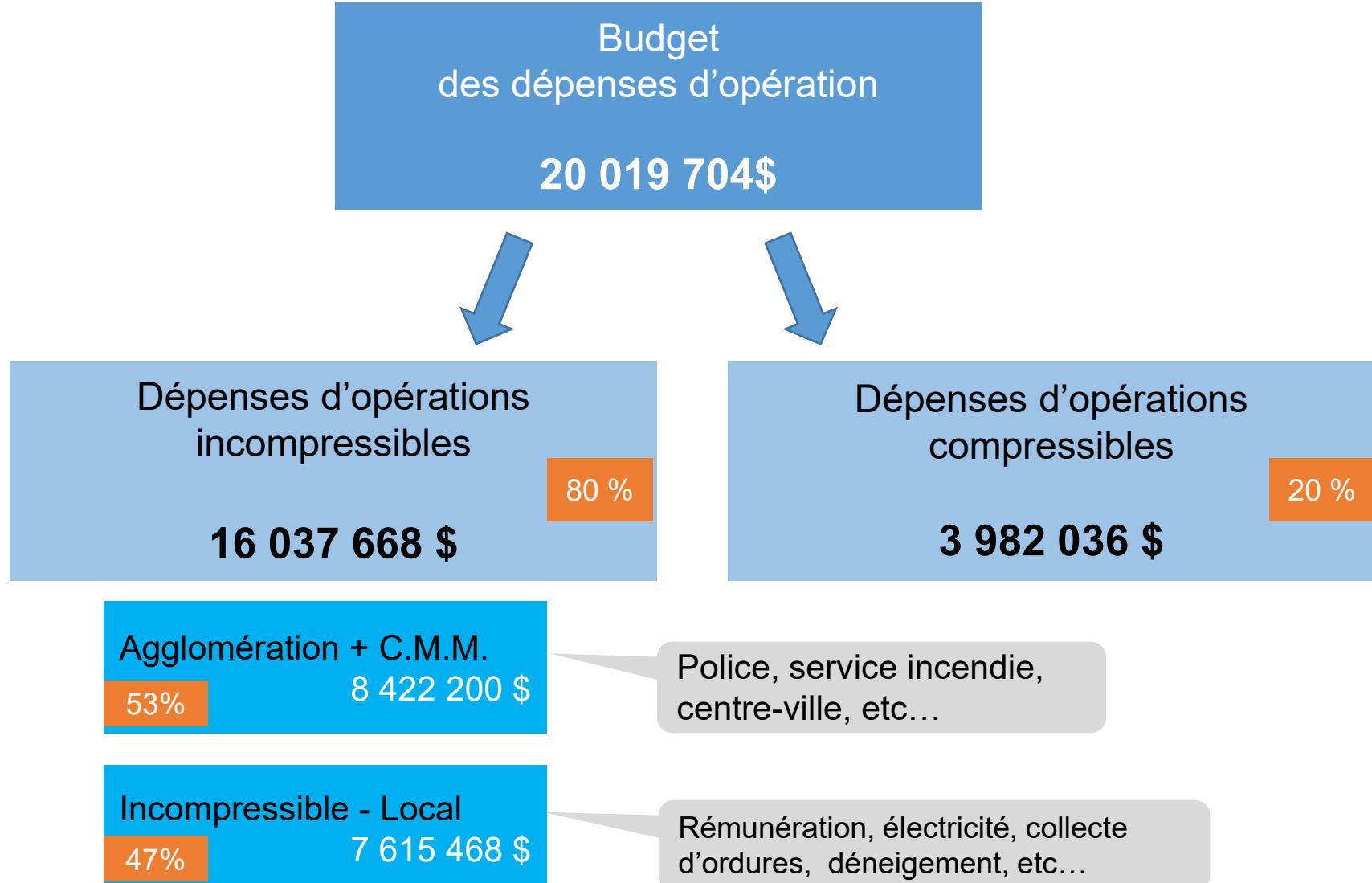
Les négociations entre l'AMB et la Ville de Montréal ont été infructueuses, en tenant compte de la position irrévocable de la Ville de Montréal. Ainsi, le décret fixant la formule utilisée afin de calculer le montant des quotes-parts des villes liées a été reconduit par la Ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation, selon la volonté unique de la Ville de Montréal.



## Ratio des dépenses

Incompressibles  
vs  
compressibles

2022



		Budget	Budget	Variance	Variance	Explications
		<u>2021</u>	<u>2022</u>	en \$	en %	
Comparaison des dépenses  Budget 2022	Conseil municipal	233 009 \$	246 235 \$	13 226 \$	5.68%	Retraite (RRÉM + 7 K\$), Frais de déplacement congrès UMQ
	Gestion financière et administrative	490 659 \$	515 984 \$	25 325 \$	5.16%	Augmentation salariale + 13 K\$ , + 10 K \$ pour programme de retraite
	Direction générale	575 303 \$	706 537 \$	131 234 \$	22.81%	Divers frais professionnels (+ 111 K\$)
	Greffé et communications	429 188 \$	345 649 \$	-83 538 \$	-19.46%	Élections 2021 (- 85 K\$), Salaires & Avantages (+ 30 K\$ Greffier 12 mois) Site WEB (-16 K\$ - Refonte complétée en 2021), Publication
	Patrouille municipale	450 770 \$	383 420 \$	-67 349 \$	-14.94%	Restructuration service (- 30 K\$), Plan des mesures d'urgence équipement inondation (- 39 K\$)
	Services tech. / Travaux publics	3 368 124 \$	3 710 937 \$	342 814 \$	10.18%	Abattage de frênes (+ 90 K\$), Frais professionnels (+ 111 K\$), Pavage (+ 50 K\$) Location Leaf (2 véhicules + 32 K\$), Infrastructures sanitaires (enclos + 30 K\$) Signalisation et marquage (+ 20 K\$)
	Bâtiments	675 095 \$	794 096 \$	119 000 \$	17.63%	Peinture garage municipal (+ 30 K\$), Centre Harpell (+ 55 K\$ - réfection vestiaires/ toilettes et nouvelle chambre électrique)
	Eau et environnement	942 076 \$	1 133 701 \$	191 625 \$	20.34%	Coût des collectes matières résiduelles (Ordures, matières organiques, recyclage, encombrants, + 170 K\$) Achat de compteurs d'eau (+ 20K\$)
	Développement économique	106 350 \$	196 220 \$	89 870 \$	84.50%	Aménagement d'un chemin d'accès - Hôpital Sainte-Anne (+ 100 k\$)
	Loisirs (excluant bâtiments)	1 122 662 \$	1 048 645 \$	-74 017 \$	-6.59%	Sous-traitance des camps de jour (- 122 K\$), Réfection jeux - Parc Aumais (+ 65 K\$)
	Bibliothèque	314 532 \$	314 885 \$	353 \$	0.11%	
	Frais financiers	1 556 939 \$	1 747 328 \$	190 389 \$	12.23%	Emprunt 2021 - (Remb. de capital (+ 201 K\$), Intérêts (- 23 K\$) et Frais (+ 6 K\$))
						Q/P - Agglo/CMM (+ 750 K\$), Informatique (+ 10 K\$),



## Hausse de taxes

2022

- Depuis plusieurs années, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue absorbait les augmentations des dépenses en compensant par des hausses de taxes selon le taux d'inflation et des affectations au surplus accumulé;
- L'augmentation importante de la quote-part des dépenses de l'Agglomération de Montréal en 2022 oblige la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à prendre des mesures importantes en ce qui concerne la hausse de taxes;
- En effet, si la tendance à la hausse de la quote-part de l'Agglomération depuis 2021 se maintient, la formule de compensation (hausse de taxes selon le taux d'inflation et l'affectation au surplus accumulé) entraînera la Ville dans une situation financière difficile;
- La hausse des taxes au budget 2022 est répartie ainsi:
  - Hausse de taxes quote-part Agglomération de Montréal: 4,85 %
  - Hausse de taxes dépenses locales: 1,00 %
  - **Total des hausses de taxes résidentielles: 5,85 %**
- **La hausse des taxes 6 logements et plus est de 6,35 %**
- **La hausse moyenne de la taxe d'eau est de 5,74 %**



## Comparaison des revenus

## Budget 2022

	Budget 2021	Budget 2022	Variance en \$	Variance en %	Explications
Taxes					
Résiduelle	5 060 869 \$	4 994 992 \$			
6 logements et +	447 749 \$	448 043 \$			
Non résidentielle	5 180 842 \$	5 190 576 \$			
Terrains vagues desservis	674 446 \$	673 143 \$			
Service de la dette	6 825 \$				
Hausse de taxes		663 789 \$			
Nouveaux immeubles		109 147 \$			
<b>TOTAL</b>	<b>11 370 731 \$</b>	<b>12 079 690 \$</b>	<b>708 959 \$</b>	<b>6.23 %</b>	
Eau	394 000 \$	440 000 \$	46 000 \$	11.68%	Ajout de la consommation des nouveaux immeubles
En-lieux de taxes	3 926 451 \$	4 372 768 \$	446 317 \$	11.37%	Refonte du mode de calcul du gouvernement du Qc et hausse de taxes
Cour municipale	165 000 \$	160 000 \$	-5 000 \$	-3.03%	En fonction des mesures sanitaires
Droits de mutation immobilière	386 500 \$	806 416 \$	419 916 \$	108.65%	Augmentation des activités immobilières et nouveaux immeubles.
Intérêts et pénalités	168 800 \$	167 250 \$	-1 550 \$	-0.92%	
Loisirs et bibliothèque	142 677 \$	55 787 \$	-86 890 \$	-60.90 %	Sous-traitance du camp de jour (Baisse des dépenses également)
Subventions gouvernementales	189 433 \$	182 433 \$	-7 000 \$	-3.70%	
Autres	118 295 \$	557 540 \$	439 245 \$	371.31%	Permis de construction et autres permis
<b>Total</b>	<b>16 861 887 \$</b>	<b>18 821 883 \$</b>	<b>1 959 996 \$</b>	<b>12.62%</b>	



# Excédent et fonds réservés

## Budget 2022

	SURPLUS NON AFFECTÉ	SURPLUS AFFECTÉ	FONDS DE PARC	Total
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>2 814 411 \$</b>	<b>2 571 611 \$</b>	<b>127 312 \$</b>	<b>5 513 334 \$</b>
Activités / Affectations 2020 :				
Mandat PPU Anciens-Combattants	(8 246) \$			
Arpenteur-Géomètre - Piste cyclable	(22 047) \$			
Réaménagement Descente Parc Kelso	(18 373) \$			
Commission - Jones Lang Lasalle - Appel d'offres		(47 244) \$		
Travaux - Parc Aumais			(25 722) \$	
Surplus annuel	2 276 710 \$			
Travaux reportés de 2020		(548 000) \$		
Travaux reportés @ 2021	(318 000) \$	318 000 \$		
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>4 724 456 \$</b>	<b>2 294 366 \$</b>	<b>101 590 \$</b>	<b>7 120 411 \$</b>
Activités / Affectations 2021 :				
Nett. des sédiments du bassin de rétention du Parc Aumais -				
Service de rebuts Soulange	(21 276) \$			
Étude avant-projet - Piste cyclable	(41 418) \$			
PDS - rue Meloche et Perrier	(17 848) \$			
PDS - Parc Godin	(52 492) \$			
Décompte 1 - Maison Michel Robillard	(32 021) \$			
Bandes de patinoire 4 saisons			(31 811) \$	
PDS - Maison Michel Robillard	(25 722) \$			
PD - Parc Robillard	(22 572) \$			
PD - Piste multifonctionnelle Grenier	(34 121) \$			
Suivi captage des eaux souterraines	(41 155) \$			
Préparation - Site de la clinique	(63 919) \$			
Préparation - Site de la clinique	(27 394) \$			
Construction d'une patinoire 4 saisons	(50 797) \$		(69 778) \$	
Commission - Jones Lang Lasalle - Appel d'offres		(47 244) \$		
Produit disposition - Vente terrain Clinique médicale		1 875 000 \$		
Surplus annuel (Estimation)	300 000 \$			
Affectation - Budget 2021		(675 382) \$		
Travaux reportés de 2021		(318 000) \$		
Travaux reportés @ 2022	(233 000) \$	233 000 \$		
<b>Solde estimatif au 31 décembre 2021</b>	<b>1 452 023 \$</b>	<b>2 279 437 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>7 722 460 \$</b>



# Rôle d'évaluation 2020-2021- 2022

Date de dépôt:

11 septembre 2019

Date de référence du  
marché:

1<sup>er</sup> juillet 2018

Période d'application:

du 1<sup>er</sup> janvier 2020  
au 31 décembre 2022

- Le rôle d'évaluation reflète la valeur marchande des propriétés au 1<sup>er</sup> juillet 2018
- L'évaluation foncière est une compétence d'agglomération. Le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal est donc responsable
- **Un nouveau rôle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, basé sur la valeur marchande des propriétés au 1<sup>er</sup> juillet 2021**



# Taux de taxation 2022

Taux de taxation par 100\$ d'évaluation foncière	2021	2022	Variance	
Résiduel (surtout résidentiel):	0.8424\$	0.8917 \$	0.0493 \$	5.85 %
6 logements et plus	0.8369 \$	0.8901 \$	0.0532 \$	6.35 %
Terrains vagues desservis:	1.6848 \$	1.7834 \$	0.0986 \$	5.85 %
Immeubles non résidentiels	3.2998\$	3.4928 \$	0.1930 \$	5.85 %

Impact de la hausse sur une résidence unifamiliale d'une valeur moyenne de **440 128\$**  
=> Hausse de **257.47 \$, soit 21,46 \$/mois**



Sainte-Anne  
de-Bellevue

# MERCI!



Envoyez-nous vos  
questions à  
**[greffe@sadb.qc.ca](mailto:greffe@sadb.qc.ca)**  
avant 16h00 le  
mercredi 26 janvier  
2022